

Le bulletin du Réseau québécois
des OSBL d'habitation et
des fédérations membres



NUMÉRO 29 - SEPTEMBRE 2009

DOSSIER SPÉCIAL



LE RÉSEAU A

10 ANS!

A close-up portrait of a woman with dark hair and blue eyes, smiling warmly. She is wearing a blue and white patterned knit sweater. The background is a soft, out-of-focus light color.

L'investissement socialement responsable

Moi, ma conseillère m'en parle !
Laure Waridel est cofondatrice d'Équiterre



Contactez-nous

Québec 1 877 647-1527

Joliette 1 866 753-7055

Montréal 1 877 598-2122



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

www.caissesolidaire.coop

DANS CE NUMÉRO...

SPÉCIAL 10^E ANNIVERSAIRE

PAGE 4

Mot du directeur

PAGE 5

Mot de la présidente

PAGES 6-7

Le RQOH d'hier
à aujourd'hui

PAGES 8-9

Le défricheur

PAGE 10

Le pionnier

PAGE 12

La force tranquille

PAGE 13

Le fédérateur

PAGE 14

10 ans de lutte pour le
soutien communautaire

PAGE 15

Le RQOH, un arbre qui
porte fruit !

PAGE 17

Regroupement et Solidarité

PAGE 19

La « plus vieille employée »

PAGE 20

L'efficacité énergétique
à travers le monde

PAGE 22

Il était une fois...
Assurances Sékoia



est envoyé à raison de plus de 2800 exemplaires aux administrateurs et aux directions des OSBL d'habitation au Québec.

Éditeur : Réseau québécois des OSBL d'habitation

Directeur général : François Vermette

Coordination : Émilie Roy et Marie-Noëlle Ducharme

Infographie : Myriam Lalonde et Kim Bertrand

Révision : L'équipe du RQOH

Collaborateurs :

- ❖ Serge Bergeron
- ❖ Manon Chartrand
- ❖ Julie Chazal
- ❖ Gervais Darisse
- ❖ Patrick Ducharme
- ❖ Mélisa Ferreira
- ❖ Benoît Fortin
- ❖ John Johnston
- ❖ Myrtha Laflamme
- ❖ Robert Laramée
- ❖ Olivier Loyer
- ❖ Toufik Nid Bouhou
- ❖ Jean-François Raymond



est publié 4 fois par année.

Les opinions émises dans les articles
n'engagent que leurs auteurs.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et seulement dans le but d'alléger le texte.

Distribution : Numéro de convention

Poste-publication 41027522



Recyclé

Contribue à l'utilisation responsable
des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004524
© 1996 Forest Stewardship Council



BOUTONS PANIQUE SANS FIL SANS FRAIS MENSUEL

Membre fournisseur de



**Votre sécurité c'est notre priorité,
votre survie et vos économies c'est aussi notre soucis!**

**Système de composition d'urgence dont tout le monde peut
bénéficier à prix très abordable.**

Personnes âgées

Déficiences physiques

Centre de citoyens retraités

Femmes enceintes

Patients

Hôpitaux

Et bien plus !

Réagissez contre les invasions de domicile

Idéal pour AVQ-AVD

Service communautaire

Maintien à domicile

Résidence pour personnes âgées



Renseignez-vous sur les possibilités de subvention

Téléphone (514) 984-0892 | Sans frais 1-866-984-0892

ventes@bipbippanique.ca

www.bipbippanique.ca
Visitez-nous en ligne :

MOT DU DIRECTEUR



FRANÇOIS VERMETTE
 Directeur général
 Réseau québécois des OSBL d'habitation

Le Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation entreprend sa 10^e année d'existence en meilleure santé que jamais. Dix ans de croissance constante qui démontre bien à quel point les fondateurs de notre regroupement étaient des visionnaires en identifiant clairement le besoin de plus en plus grandissant qu'était celui de mettre en place une association nationale pour les OSBL d'habitation.

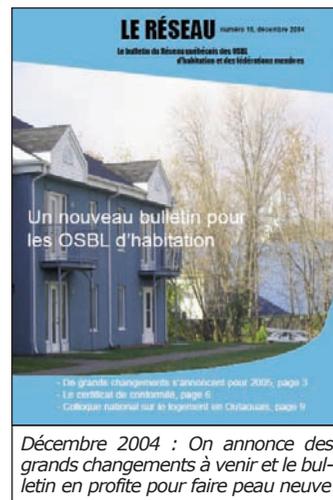
Né officiellement à l'assemblée générale de fondation du 22 septembre 2000, le Réseau québécois des OSBL d'habitation a été précédé de la Table nationale des OSBL d'habitation (TNQ) qui avait vu le jour l'année précédente et qui réunissait les 3 organisations d'OSBL d'habitation alors existantes, soit : la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal - FOHM - (1987), la Fédération

régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches - FROHQC - (1995) et l'Association nationale des OSBL d'habitation pour aînés - ANOHPA (1997).

Lors d'une présentation au Fonds québécois d'habitation communautaire en septembre 1999, la Table se présentait comme « une institution nouvellement créée pour répondre à un manque flagrant de représentativité d'un important réseau national du monde de l'habitation [...] ». Les trois membres de la Table regroupent déjà près de 100 corporations, totalisant près de 4000 unités d'habitation [...]. Nous voulons regrouper ces très nombreuses corporations sans but lucratif au sein d'un seul organisme. Une association nationale qui pourrait :

- ▶ défendre les intérêts communs de ces organismes;
- ▶ promouvoir la création et le développement des OSBL d'habitation;
- ▶ favoriser les échanges;
- ▶ diffuser l'information et favoriser les formations. ».

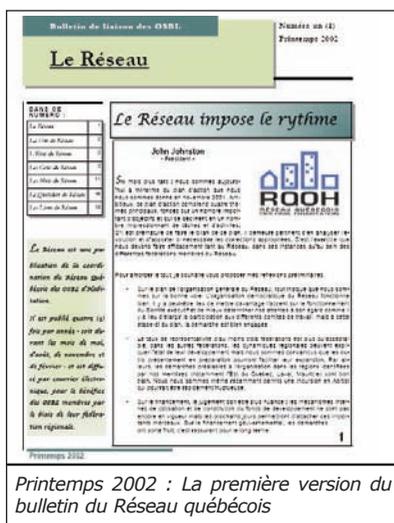
Déjà en 1999, l'embryon de ce qu'est aujourd'hui le Réseau québécois des OSBL d'habitation, était défini. Puis, un an plus tard, soit lors de l'assemblée générale de fondation qui se tint à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie de Montréal, cinq fédérations régionales avaient désormais le droit de vote : la FOHM et la FROHQC, bien sûr, mais aussi la Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay, Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROHLSJCCCN), le Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO) et la Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins de Québec, Suroît (FOHRJS). De plus, deux territoires sans fédération étaient alors représentés, soit ceux de Laval et de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine. Pour bien marquer l'importance du moment, la ministre des Affaires



municipales et responsable de l'habitation, Mme Louise Harel était venue faire le discours d'ouverture.

Dix ans plus tard, le RQOH compte désormais 8 fédérations régionales regroupant 470 corporations d'OSBL d'habitation comptant 18 000 unités de logement. Et nous sommes toujours en croissance ! Un chemin parcouru qui se mesure aussi par l'importance des activités du regroupement auprès des OSBL d'habitation, en passant de notre programme d'assurances *Sékoia* aux colloques *Parce que l'avenir nous habite*, qui rejoignent à chaque fois plus de 300 personnes.

Dans ce numéro, nous avons donné la parole aux acteurs des débuts du RQOH afin qu'ils nous parlent de la courte histoire du regroupement. Certains d'entre eux sont toujours avec nous, je pense notamment à notre présidente Myrtha Laflamme, tandis que d'autres ont pris leur retraite, changé de secteur d'activités comme Pierre Goyer et Luc Lalonde ou simplement, laissé leur place à d'autres tout en restant actif dans le domaine comme Armand St-Laurent et Robert Laramée. Tous ceux que nous avons retracés ont accepté de collaborer à ce numéro ce qui vous permettra sans aucun doute de revivre une belle histoire !



Printemps 2002 : La première version du bulletin du Réseau québécois



MYRTHA LAFLAMME

Présidente

Réseau québécois des OSBL d'habitation



Déjà, en 1985, je mijotais un projet d'habitation pour personnes âgées avec un groupe de passionnés de la région du Saguenay. Ces démarches ont mené à l'ouverture, en 1995, de la première phase de la Maison d'un Nouvel Élan, une résidence constituée alors de 23 chambres, construite notamment avec le Programme sans but lucratif privé (PSBLP) de la Société d'habitation du Québec. En 2005, une seconde phase porta le nombre à 42 chambres grâce, cette fois, au programme Accès-logis de la SHQ. Durant cette période, quelques gestionnaires d'OSBL de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont décidé de se rencontrer et de former un premier regroupement informel de résidences communautaires pour aînés.

Le mouvement mis en place au Saguenay-Lac-Saint-Jean a créé l'Association nationale des OSBL d'habitation pour aînés (ANOHPA). Il s'agissait, en 1997, du premier regroupement national qui parlait au nom d'un vaste réseau en organisation. Il est important de noter que la Fédération de Montréal (FOHM) avait déjà une bonne expertise dans le domaine puisqu'elle avait été créée pour sa part en 1987, ce qui donna des ailes à notre regroupement qui devint en novembre 2001, le RQOH que nous connaissons aujourd'hui et qui se préoccupe de la qualité de vie en habitation des clientèles aussi diversifiées que la santé mentale, les personnes handicapées, les personnes âgées et autres. J'ai occupé une première

fois la présidence de mai 2004 à février 2005, pour ensuite la reprendre en janvier 2006 jusqu'à aujourd'hui.

Les gestionnaires d'OSBL d'habitation doivent se coller à un regroupement pour diverses raisons. Chacune et chacun a ses priorités et ses réalités, mais une chose est certaine, la force du nombre et le partage d'expertise sont des ingrédients essentiels pour progresser dans ce domaine. Un réseau bien organisé, une vie associative active et des débats visant à trouver consensus pour faire avancer les choses, contribuent indéniablement à solidifier l'adhésion des membres.

Au début, un des dossiers de l'heure était de contribuer étroitement à la définition des programmes de mise en place et de fonctionnement des projets d'habitation sociale de la SHQ. Il importait d'avoir en tête que nos organisations favorisaient les personnes à faible revenu, que nos services devaient être à la hauteur des besoins et que nous devions viser la qualité. Une équation pas toujours évidente à faire valoir.

En termes de priorités, notre Réseau a travaillé fort sur le dossier du « soutien communautaire en logement social ». Cette pratique a finalement été reconnue et financée en 2006 par le ministère de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec la SHQ. Nous devons continuer à travailler sur ce plan, mais aussi sur la révision d'Accès-Logis, sur les fins de conventions d'exploitation avec la SCHL, sur un meilleur financement du RQOH et de ses fédérations, tout en continuant à développer nos alliances avec les autres partenaires de l'habitation sociale et en intensifiant nos relations avec le réseau de la santé et des services sociaux.

Ce parcours de quelque 15 années comporte pour le RQOH bien des

moments forts et parfois émouvants. Nous y rencontrons des gens engagés, motivés par les défis de ces années d'ajustements sur plusieurs plans. Comme moments significatifs, outre la création du Réseau en 2000, il y a eu le développement de toute une grappe de services aux membres, l'annonce officielle du programme de soutien communautaire et les colloques bisannuels qui sont des lieux de rencontres et d'échanges extraordinaires. Même à l'ère des courriels et de l'électronique, se rencontrer occasionnellement demeure essentiel pour créer l'appartenance et construire le réseautage.

Établir un regroupement québécois d'organismes d'habitation sociale solide dans un contexte de changement et de rationalisation est certainement un défi que nous pouvions réaliser sur une décennie. Chacune des pierres composant la « maison » actuelle du RQOH, aura été cimentée avec la somme du travail de l'équipe de bénévoles et de permanents qui peuvent affirmer après 10 ans de cheminement, que le regroupement est maintenant un incontournable, un mouvement solide et tout à fait conscient des grands enjeux de l'heure. En 2020, nous serons encore étonnés et enchantés des grandes avancées que nous franchirons tous ensemble.

LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF D'HABITATION TIENT À REMERCIER...

la contribution exceptionnelle de l'ensemble des gestionnaires, administrateurs, fédérations régionales et autres partenaires qui ont su, au fil des années, faire preuve d'engagement et de générosité.

Et surtout, un grand **BRAVO** aux dirigeants des OSBL d'habitation qui, grâce à leur dynamisme, ont permis au Réseau d'être ce qu'il est aujourd'hui.

LE RQOH D'HIER À AUJOURD'HUI

INTRODUCTION AU DOSSIER

Émilie Roy, responsable des événements au RQOH, vous fait voyager dans le temps par le billet de ce reportage-photos, en y retraçant quelques grands jalons de l'histoire de notre regroupement national.

- ▶ 1987 : création de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM);



Mme Claudine Laurin, actuelle directrice de la FOHM, M. André Lemire, membre de la FOHM et ancien délégué au CA du RQOH (2005-2006), Mme Francine Moreau, membre de la FOHM & M. John Johnston, ancien membre au CA de la FOHM et ex-président du CA du RQOH (2001-2002)

- ▶ 1997 : création de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC);



M. Dény Lépine, membre du CA de la FROHQC et ancien trésorier au CA du RQOH (2003-2008), Mme Odile Bourdages, actuelle directrice de la FROHQC et membre au CA du RQOH, Mme Chantal Ouellet, présidente du CA de la FROHQC et vice-présidente au CA du RQOH & M. Armand St-Laurent, membre du CA de la FROHQC et ancien membre au CA du RQOH (2000-2002)

- ▶ Octobre 1997 : création de l'Association nationale des OSBL d'habitation et d'hébergement pour personnes âgées (ANOHPA);
- ▶ 1998 : création du Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO);



M. Benoit Fortin, président du ROHSCO et membre du CA du RQOH & Mme Joscelyne Levesque, ancienne directrice du ROHSCO

- ▶ 1998 : publication d'une importante recherche de l'UQAM portant sur l'évaluation des pratiques de soutien communautaire à la FOHM;
- ▶ Juillet 1999 : l'ANOHPA, la FOHM et la FROHQC se regroupent au sein de la Table nationale des OSBL d'habitation, qui voit le jour avec pour mandat de susciter le regroupement des OSBL d'habitation dans toutes les régions du Québec et de les rassembler sous une même organisation;



M. Luc Blackburn, actuel coordonnateur de la FROH & Mme Myrtha Laflamme à qui on ne sait plus quel titre donner entre ceux de présidente du RQOH et de la FROH et directrice de la Maison d'un Nouvel Élan

- ▶ 2000 : création de la Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH) et de la Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec, Suroît (FOHRJS);
- ▶ 22 septembre 2000 : fondation du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH);
- ▶ Janvier 2001 : dépôt du document de réflexion « penser aujourd'hui une politique intégrée » sur le soutien communautaire;
- ▶ Printemps 2002 : première édition du bulletin LE RÉSEAU;
- ▶ Novembre 2002 : présentation du Réseau en commission parlementaire sur la loi 49 ouvrant le développement d'AccèsLogis aux Offices d'habitation;
- ▶ Avril 2003 : départ de Pierre Goyer de la direction du RQOH et arrivée de François Vermette, l'actuel directeur général de l'organisme;
- ▶ 13 janvier 2004 : le RQOH tient une conférence de presse pour demander au gouvernement Charest de mettre en place une véritable politique de financement du support communautaire dans les OSBL d'habitation;
- ▶ 2004 : création de la Fédération lavalloise des OSBL d'habitation (FLOH);



M. Olivier Loyer, actuel coordonnateur de la FLOH

LE RQOH D'HIER À AUJOURD'HUI (SUITE...)



- ▶ 1^{er} avril 2004 : nouveau programme d'assurances conçu spécifiquement pour les OSBL d'habitation, les *Assurances Sékoia*;
- ▶ Septembre 2004 : une 7^e fédération régionale se joint au RQOH, soit la Fédération des OSBL d'habitation de la Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ);



M. Denis René, ancien directeur de la FOHM, M. Marcel Marchand, ancien coordonnateur de la FROHMCQ et membre du CA du RQOH (2004-2006) & M. Serge Bergeron, membre fondateur du RQOH (2000-2006) - qui siégeait alors au CA de la FOHM - et notre bienfaiteur dans nos jeunes années par son statut de directeur - tout juste retraité ! - du Manoir Charles Dutaud

- ▶ 9 novembre 2006 : colloque national *Parce que l'avenir nous habite : le soutien communautaire, la solution pour vivre mieux*;
- ▶ Automne 2006 : dévoilement d'une vaste enquête effectuée auprès de plus de 350 OSBL d'habitation du territoire québécois « *Portrait de l'offre et des besoins en soutien communautaire dans les OSBL d'habitation au Québec* »;
- ▶ 1^{er} février 2007 : entrée en vigueur du nouveau certificat de conformité pour les résidences pour personnes âgées. Le RQOH prépare des outils pour aider les résidences soumises à la certification;
- ▶ Printemps 2007 : mise sur pied d'une coalition pour l'habitation communautaire formée de 5 organisations nationales : l'Association de groupes des ressources techniques du Québec - AGRTQ -, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation - CQCH -, le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et le RQOH. Cette coalition demande, entre autres, la reconduction du programme Accès-Logis sur 5 ans;
- ▶ Alma, le 8 juin 2007 : 1^{re} d'une série de 7 rencontres régionales *Loger à la bonne enseigne* dans autant de régions du Québec;
- ▶ 1^{er} septembre 2007 : l'équipe du RQOH s'agrandit, déménagement des locaux du Manoir Charles Dutaud vers des bureaux sur la rue Ontario à Montréal;
- ▶ Décembre 2008 : grande Victoire ! Lancement du cadre national de gestion sur le soutien communautaire en logement social. Après 4 ans

de travaux et près de 20 ans de revendications, le soutien communautaire est enfin reconnu par le MSSS et la SHQ. Mieux encore, le MSSS y injecte 5M\$ par année et ce, de façon récurrente;



Mme Laflamme ne voulait pour rien au monde manquer l'annonce soulignant la reconnaissance du soutien communautaire, faite par Mme Nathalie Normandeau & M. Philippe Couillard

- ▶ 6 mars 2008 : lancement du programme d'efficacité énergétique pour les OSBL d'habitation;
- ▶ Printemps 2008 : agrandissement du territoire de la fédération régionale de Laval aux Laurentides et à Lanaudière;
- ▶ 6 juin 2008 : mise en place d'une 8^e fédération, la Fédération des OSBL d'habitation du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI);
- ▶ Automne 2008 : suite à une campagne menée auprès de la SHQ concernant le programme sans but lucratif privé, la ministre annonce la bonification des budgets, soit pour les postes *entretien et conciergerie & administration*;
- ▶ 24 octobre 2008 : colloque national *Parce que l'Avenir nous habite II : des outils pour un meilleur chez-soi*;
- ▶ 2009-2010 : tenue de 5 forums sur la participation des locataires âgés dans les OSBL d'habitation du Québec.



ROBERT LARAMÉE

Robert Laramée est directeur général des Habitations les II Volets et il a été le président fondateur du Réseau québécois des OSBL d'habitation en 2000-2001.

Mon parcours avant le Réseau peut se résumer de la façon suivante. Depuis 1990, je suis directeur général des Habitations les II Volets, un OSBL pour personnes âgées du cœur de La Petite-Patrie, à Montréal. À l'époque, nous avions deux projets, dont un pour 60 personnes seules avec légers problèmes de santé mentale et un autre projet de 45 unités pour personnes âgées en perte d'autonomie (P.A.P.A). En 2000, nous annonçons notre 3^e projet, un Accès-Logis pour aînés de 75 ans et plus en légère perte d'autonomie.



Habitations les II Volets à Montréal

Aussi, j'avais une expérience de la politique municipale en tant que

conseiller de 1994 à 1998 et j'ai siégé au conseil de la Fédération de Montréal (FOHM) de 1998 à 2001.

C'est à cette époque que Myrtha Laflamme et moi avons regroupé certains OSBL d'habitation pour personnes âgées et créé une fédération québécoise, l'Association nationale des OSBL d'habitation et d'hébergement pour personnes âgées (ANOHPA). Celle-ci avait pour but de défendre nos besoins, nos réalités face au vieillissement de notre population, notre sous-financement, au-delà de la brique et du béton... Force nous a été de constater l'urgent besoin de regrouper tous les OSBL d'habitation, toutes clientèles confondues, car partout les mêmes problèmes de sous-financement existaient... La création de l'ANOHPA avait révélé les besoins des OSBL de certaines régions qui nous demandaient des services, des conseils de gestion et aussi de les défendre et de les représenter. C'est là que l'idée du Réseau est née. Une fédération qui puisse s'ouvrir à tous types d'OSBL d'habitation.

Au début certes, des Groupes de ressources techniques (GRT) nous défendaient et parlaient de nos besoins. Mais ils ne vivaient pas notre quotidien, nos réalités avec nos clientèles. Il fallait nous faire entendre par nous-mêmes et aller chercher aussi notre financement à nos propres fins de défense et de développement.

Nous avons tenu d'innombrables réunions avec le monde COOP et le monde GRT afin de bien nous assurer de leur partenariat dans notre volonté de prendre nos propres affaires en main. Nos clientèles étaient particulières, distinctes et nécessitaient des batailles « personnelles » à nous, tels : le financement du soutien communautaire en logement social et les balises ou paramètres des futurs programmes de logement communautaire que

dessineraient nos gouvernements.

À cette époque, les principaux défis et dossiers prioritaires du regroupement étaient :

- ▶ Faire reconnaître et financer le support ou des services sociaux et communautaires offerts dans les OSBL avec des clientèles diverses;
- ▶ Regrouper les forces OSBL pour nous doter d'un programme d'assurance bien identifié à nos réalités immobilières et à nos clientèles (le gérer « PAR » et « POUR NOUS »);
- ▶ Définir vite, pour ET avec le monde OSBL, les balises des programmes de logement social au Québec (ne pas laisser aller le monde COOP ou GRT seuls - ou tout autre intervenant - défendre nos réalités et nos besoins);
- ▶ Et certes, financer le RQOH au même titre que les autres réseaux nationaux à même une enveloppe dédiée à la Société d'Habitation du Québec et qui, jusqu'à notre arrivée, était offerte à d'autres !!!

Ce dont je suis très fier est Le PREMIER chèque de financement du RQOH par la SHQ. ENFIN, nous étions reconnus et entendus ! Puis, un autre bon coup a été l'embauche du meilleur premier directeur, Pierre Goyer, qui connaissait le monde du logement social en plus d'être un excellent lobbyiste et négociateur auprès des autres partenaires du monde du logement au Québec. Sans trop savoir d'où proviendrait l'argent, je me souviendrai toujours d'un café pris avec Pierre Goyer où il acceptait d'emblée de venir aider le monde OSBL !

Ces années ont été marquées par la reconnaissance des autres joueurs nationaux du logement social, de notre importance, de notre place et de nos besoins. Ce furent de belles réunions !!! Il nous a fallu démontrer que nous

n'arrivions pas pour enlever quelque chose à d'autres, mais pour ajouter à la force du monde communautaire dans l'arène nationale.

Quelques anecdotes me viennent en tête dont le développement d'un projet pour personnes âgées aux Îles-de-la-Madeleine avec une entente de financement par la Régie de Gaspésie à l'époque (achat d'un hôtel laissé à l'abandon). On a aidé ce projet à lever et à devenir réalité pour les personnes âgées des Îles !

Aussi, sachez qu'un CA national, ça coûte cher !!! Il nous a fallu bien budgéter et réfléchir aux réunions... Merci à Myrtha Laflamme, la fille de la région, qui nous l'a rappelé si souvent : « Nous sommes un réseau national et non montréalais ! ». Donc, de longues réunions ou sessions de travail téléphonique, pas toujours simples à suivre, aux fins d'économie à nos débuts... J'hais le téléphone !

10 ans plus tard, il y a eu certains gains dans un programme de soutien financier INÉQUITABLE pour le support communautaire. Il va falloir définir des clientèles prioritaires, des régions ou des quartiers prioritaires et aussi des types d'organisations prioritaires.

Voir des corporations municipales s'insérer dans un maigre nouveau programme de financement longuement débattu et défendu par le monde OSBL m'a fait réagir. Les villes ont leurs moyens de lever de l'argent... Les OSBL sont limités aux capacités financières de leurs locataires.

Les OSBL d'habitation pour aînés des débuts d'AccèsLogis ont eu droit à un financement de 1000 \$ la porte, un financement qui ne s'est pas perpétué pour les autres. La grande bataille du RQOH était d'avoir droit au même maigre nouveau programme de support des Agences de la santé que les autres OSBL nés plus tard. Cela aussi mériterait que notre Réseau fasse les représentations nécessaires en prônant l'ÉQUITÉ... Il ne faut pas, dans l'avenir, saupoudrer des sommes minimales car les impacts seront nuls. Les clientèles dans le besoin ne seront aucunement gagnantes.

Concernant le programme AccèsLogis, il m'apparaît devenir un programme intéressant dans la mesure où nous donnerons LES MARGES de manœuvre nécessaires (budgétaire, gestion, clientèle) aux OSBL. On voit apparaître de trop nombreux logements vacants dans divers organismes. Il y a un questionnement sur notre rôle social à jouer versus un rôle d'uniques propriétaires immobiliers...

AccèsLogis requiert une expertise, une expérience et des compétences de gestion immobilière à développer dans le monde communautaire. Les avons-nous ? Est-ce que le RQOH ou la SHQ pourront nous aider à les développer ? Je vous laisse y répondre...

Concernant le mouvement des OSBL d'habitation, il faudra, selon moi, porter notre attention dans les prochaines années sur l'alourdissement de nos clientèles et les besoins de partenariats nécessaires du monde de la santé et des services sociaux au Québec. Comment nous situerons-nous ? Il faudra défendre des réalités bien locales parfois et exiger des ententes de financement dignes de ce nom avec les Agences ou les CSSS.

Selon moi, les besoins de logements demeureront aussi importants, mais les organismes développeurs, moins nombreux... L'expérience AccèsLogis en fera reculer certains et bien évidemment, la clientèle en demande de logements en OSBL exigera toujours plus des groupes, sans les véritables moyens.

Mais aussi, le RQOH sera encore plus fort et deviendra une voix incontournable devant les gouvernements local, provincial et fédéral !



LOGER À LA BONNE ENSEIGNE

PROCHAINS ARRÊTS EN 2009 :
Le 15 octobre à RIMOUSKI
Le 26 novembre à DRUMMONDVILLE

Réservez votre place dès maintenant !

RENCONTRES RÉGIONALES 2007-2008 2009

www.habitation-communautaire.org 1-866-846-0163

Habitation communautaire
Santé et Services sociaux



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

CENTRE DU LOGEMENT ABORDABLE



Vous envisagez de réaliser un ensemble de logements abordables dans votre collectivité, mais ne savez pas à qui vous adresser ni par où commencer?

Laissez la **Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)** vous guider. Son Centre du logement abordable offre un éventail de renseignements, d'outils et de ressources sur le logement abordable pouvant vous aider à concrétiser votre projet.

Vous bénéficierez aussi des avantages suivants :

- Des consultations qui vous guideront vers les ressources et les conseils dont vous aurez besoin pour que votre ensemble de logements abordables se réalise;
- Des occasions de réseautage avec d'autres professionnels et experts du secteur de l'habitation lors de séminaires et d'ateliers sur le logement;
- Des analyses de marché détaillées afin de confirmer le besoin et la demande relativement à votre projet;
- Des conseils financiers propres à votre projet;
- De l'aide financière pour couvrir les coûts d'élaboration initiaux.



Pour savoir comment les programmes et services de la SCHL peuvent vous aider à réaliser des logements abordables au sein de votre collectivité, communiquez avec Albano Gidaro (514-283-3287) ou Marie Murphy (514-283-2203), ou visitez-nous à l'adresse www.schl.ca/cla.



JOHN JOHNSTON

JOHN Johnston a été à la présidence du Réseau québécois des OSBL d'habitation de 2001 à 2002. Il travaille maintenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal.

J'ai toujours été impliqué dans le milieu de l'habitation communautaire et près des milieux de l'itinérance (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal - RAPSIM -, Accueil Bonneau, etc.). En collaboration avec d'autres acteurs du milieu, j'ai mis sur pied différentes initiatives de soutien communautaire en logement. J'ai aussi été l'un des initiateurs de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) et de l'organisme Un Toit pour Toi.

Lors de ma présidence, le Réseau était en plein essor. On commençait à se faire inviter aux différentes consultations à Québec et à y présenter des mémoires. D'ailleurs, plusieurs des craintes que l'on avait en 2002 s'avèrent justifiées aujourd'hui. Je me souviens de nos préoccupations sur la Loi 49 qui ouvrait le développement d'AccèsLogis aux Offices d'habitation, du mémoire déposé pour sensibiliser les membres de la Commission aux effets du projet de cette Loi 49, du travail effectué sur la base de données des OSBL d'habitation avec la SHQ, etc. Je suis également fier des différentes formations spécifiquement montées pour les OSBL,

prêtes à être dispensées dans toutes les régions du Québec. Bref, un parcours incroyablement fructueux pour le développement des OSBL d'habitation, pour le financement du soutien communautaire et pour la consolidation du logement communautaire.

C'était le début du rayonnement du RQOH et c'était aussi une fierté d'être entouré de bons acteurs du logement social et communautaire comme Luc Lalonde, Pierre Goyer, Serge Bergeron, Robert Laramée, etc.

Je me souviens de la complicité qui nous unissait Serge Bergeron et moi. Ces longs trajets vers Québec où l'on parlait de nos idées pour le Réseau. Je me souviens aussi des cafés avec Pierre Goyer, le seul employé à l'époque. Pierre était formidable et très impliqué. Je me souviens de son fameux carnet d'adresses bien garni de médias, partenaires, politiques et autres.

10 ans plus tard, le dossier du soutien communautaire vient de connaître un nouveau départ, mais ce n'est pas suffisant, il faut encore le bonifier. Dix ans plus tard, le programme AccèsLogis boîte un peu, il est quelque peu usé et a besoin d'améliorations.

Et maintenant dans 10 ans... Notre mouvement risque d'être très lié au réseau de la santé et des services sociaux, ce qui sera très important. Nous devons développer et maintenir des relations avec ce milieu. Nous devons aussi nous préoccuper de la relève des administrateurs dans les OSBL d'habitation pour amasser des forces. Évidemment, la question du financement est très importante autant pour les OSBL, qui sont obligés de rabouter pour pouvoir fonctionner, que pour le Réseau.

Le Réseau doit rester présent sur la

scène de l'habitation sociale et communautaire, il doit aussi rester crédible et surtout, il doit toujours garder un contact avec ses membres OSBL ainsi qu'avec ses partenaires. Le RQOH doit continuer à avoir du leadership politique, entre autres au niveau des instances locales, mais également un leadership qui est capable d'écouter.

LES BRÈVES DU RÉSEAU

DES FORUMS QUI DONNENT LA PAROLE AUX AÎNÉS DANS LES OSBL D'HABITATION !

Une occasion unique de partager vos expériences, de tisser des liens, de faire circuler vos idées et de renforcer votre milieu de vie.

Que vous soyez bénévole, locataire, administrateur ou membre de comité, ce forum s'adresse à tous les aînés impliqués dans un OSBL d'habitation.



Premier arrêt à Québec, le 6 novembre prochain

Cette activité est possible grâce au soutien financier du programme *Soutien aux initiatives*, visant le respect des aînés.

L'admission est gratuite, il suffit de confirmer à l'avance votre présence à Edith Castonguay au 418-648-8934.



BENOIT FORTIN

Benoit Fortin a assumé la présidence du Réseau québécois au cours de l'année 2005.

Je suis dans la région de l'Outaouais depuis 18 ans et avant d'œuvrer en habitation, j'ai travaillé dans l'éducation puis dans l'animation sociale à Québec. J'ai été actif dans les luttes syndicales dans l'hôtellerie au centre de Québec. À Hull, j'ai été coordonnateur de la Coalition Populaire de l'Outaouais en lien avec Solidarité Populaire Québec. Peu à peu, par l'organisme Mon Chez-Nous, je suis entré dans les luttes pour le logement avec Logemen'Occupe et d'autres groupes de la région qui se sont mis sur pied, comme le Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO).

En 2000, j'ai été désigné pour représenter la région de l'Outaouais au conseil du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), en remplacement de François Roy. Je trouvais vital de faire partie de ce mouvement qui nous donnerait des forces nouvelles face au gouvernement. Nous rêvions aussi de nous donner de nouveaux instruments pour une présence plus efficace à la défense des mal-logés. Notre région était plutôt concentrée sur l'itinérance.

Lors des débuts du mouvement OSBL d'habitation, nous étions un petit nombre

ayant eu un certain mal à s'organiser au niveau de la permanence et des locaux. Il fallait surtout acquérir de la crédibilité et de la visibilité face au mouvement communautaire et aux gouvernements. Des questions importantes nous préoccupaient : qu'allons-nous faire ensemble et quelle sera notre originalité dans notre action et nos luttes ? Je trouvais essentiel de créer un mouvement provincial pour porter nos revendications de logement et pour proposer de nouveaux outils d'action.

Il était d'abord vital de rassembler des personnes et des réseaux des différentes régions pour mieux se connaître et agir. Il fallait aussi bâtir notre crédibilité face aux groupes et aux gouvernements. Qui représenterions-nous qui et pour quelle mission ? Quels services pouvions-nous rendre à nos membres ? Les dossiers prioritaires du Réseau à ce moment étaient l'organisation de la vie de notre groupe, sa représentativité, l'exploration des services à rendre à nos membres, les liens avec les instances gouvernementales.

Peu à peu, le Réseau s'est imposé et a offert à ses membres de nouveaux services. Il s'est aussi montré une force incontournable face aux gouvernements. Les colloques que nous avons organisés, *Parce que l'avenir nous habite* ont été des moments uniques de réflexion et de visibilité. Ce sont de beaux coups pour nous. Toute notre action pour le cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social nous a donné de la crédibilité. Nous voulions aussi soutenir le développement des fédérations existantes et supporter l'amélioration des taux de représentativité dans les régions actuellement desservies par ses membres. Entre-temps, le Réseau a développé un panier de services communs pour ses membres : plan d'assurances, ententes d'achats groupés, pro-

grammes de formation, etc.

Moi, je représentais une région très peu présente chez les personnes âgées et parfois, je trouvais le temps long et les débats loin des préoccupations de l'itinérance. Avec les années, le regroupement s'est rapproché des défis de l'itinérance. Une belle réussite est d'avoir formé une belle équipe de permanence et un conseil d'administration qui se connaît bien et qui a de la stabilité.

Notre travail pour assurer la reconnaissance et le financement communautaire a produit des fruits. Le colloque de 2006 nous a fait avancer dans cette direction. Notre action pour AccèsLogis a amélioré la situation car nous avons la force du Réseau et nous avons gagné en crédibilité auprès des organismes. Notre revue a aussi enrichi notre partage et notre réflexion durant toutes ces années. La réflexion sur le soutien communautaire en logement social connaîtra de nouveaux développements cette année. Ensemble, nous avons développé au fil des années une expertise unique qu'il est bon, voire primordial, de partager. Nous devons creuser ensemble cette vision du soutien communautaire qui contribuera à créer des milieux vivants pour une meilleure prise en charge.

Au cours des prochaines années, il faut devenir un Réseau enraciné et représentatif qui a de la crédibilité face au pouvoir public. Notre Réseau devra devenir une force réelle de revendications et un lieu de réflexion incontournable sur le soutien communautaire. Nous devons développer d'autres services pour nos membres. Nous devons viser à relier de plus en plus les luttes pour l'itinérance et celles pour les personnes âgées.

VOIR PAGE 13 : **FORCE TRANQUILLE**



SERGE BERGERON

Serge Bergeron a été à la présidence du Réseau québécois des OSBL d'habitation de 2003 à 2004, alors que le Réseau était encore dans sa phase d'élaboration.

Je suis arrivé à l'époque où Pierre Goyer nous a quitté et où notre ami François Vermette a pris le relais de la direction générale du Réseau. Pierre avait assisté et largement contribué à la naissance du Réseau. Il nous avait notamment « mis sur la map » dans le sens où nous étions devenus un acteur reconnu et respecté par les autres acteurs du logement social et communautaire ainsi que par les instances gouvernementales et politiques.

FORCE TRANQUILLE : SUITE DE LA PAGE 12

Il y a aussi certainement d'autres régions qui peuvent nous enrichir et contribuer à faire un front commun plus crédible encore pour la défense des mal-logés.

L'augmentation du nombre de personnes âgées amènera de nouveaux défis pour le logement.

Par notre présence et notre lutte, nous devons amener les gouvernements à adopter des politiques qui offrent des logements de qualité parce que

François Vermette, tout en continuant ce travail, a amorcé une importante consolidation et un développement de la structure opérationnelle et de services du Réseau. C'est à ce moment qu'il a mis sur pied, en collaboration avec notre consultant en assurances Morris & Mackenzie, notre programme d'assurances Sékoia qui dessert aujourd'hui un grand nombre d'OSBL-H membres du Réseau. Chapeau à François pour cette initiative qui a grandement contribué et qui contribue toujours à la santé du Réseau !

Cette époque a également vu un développement important des services offerts aux membres et aux fédérations. Ce développement et l'arrivée des assurances Sékoia ont certes contribué à l'augmentation du membership du Réseau et des fédérations et on a même assisté alors à la création de deux nouvelles fédérations, celles de Laval et de Mauricie/Centre du Québec.

La famille du Réseau grandissait et il fallait clarifier et mieux structurer les relations opérationnelles entre le Réseau et les fédérations qui le constituaient. C'est ainsi qu'on a rédigé et conclu un contrat de services entre le Réseau et

le logement est un des déterminants de la santé.

Longue vie à ce Réseau qui, malgré sa jeunesse, a déjà une vie bien remplie et qui est devenu incontournable !

J'y ai rencontré des personnes de grande qualité que j'aime revoir. Nous devons aussi être reconnaissants pour notre équipe de travail et notre directeur général qui ont su donner un tel visage à notre groupe. Je suis fier d'avoir pu participer à ce Réseau **parce que l'avenir nous habite encore et toujours !**

les fédérations, contrat qui clarifiait les engagements de services et les responsabilités opérationnelles entre les deux paliers.

Durant cette époque, le Réseau continuait à travailler sur les grands dossiers qui nous touchaient et qui se révélaient être cruciaux pour la santé et le développement de notre mouvement. Le Réseau, qui venait de déposer un mémoire sur le sujet en commission parlementaire, continuait la bataille pour la reconnaissance et le financement du soutien communautaire des clientèles dans les OSBL-H.

On multipliait également les représentations sur le grand dossier de nos relations avec le monde de la santé. Notamment sur le projet de loi 83 qui allait toucher les OSBL-H logeant des clientèles âgées et sur lequel le Réseau préparait un mémoire qui allait être présenté en commission parlementaire en janvier 2005.

Somme toute, cette période fut une période effervescente et déterminante pour le Réseau et pour le mouvement des OSBL-H en général et je me trouve privilégié d'y avoir participé.

LES BRÈVES DU RÉSEAU

LES OSBL D'HABITATION, TOUJOURS PLUS POPULAIRES

Selon le rapport annuel de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, les projets développés par ses membres et livrés pour occupation en 2008 étaient, dans 64 % des cas, des OSBL d'habitation (coopératives d'habitation 23 % et offices d'habitation 13 %).

En moyenne, les projets OSBL étaient plus petits que les projets de coopératives (27 unités versus 32 pour les coop) et encore plus petits que les projets d'offices d'habitation (46 unités).

10 ANS DE LUTTE POUR LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE



TOUFIK NID BOUHOU

Agent de communication et de liaison
Fédération des OSBL
d'habitation de Montréal (FOHM)

Notre regroupement national a déjà atteint la décennie. Avoir dix ans - pour un être humain - c'est être encore un enfant. Avoir dix ans pour un regroupement comme le RQOH, c'est être assez mature pour être un acteur incontournable du milieu de l'habitation communautaire et avoir la capacité de créer des partenariats et des alliances solides, permettant ainsi d'influencer les orientations et les décisions de notre gouvernement. Le temps passe vite. Nous en profitons donc pour faire un petit retour sur le rôle important qu'a joué le RQOH dans le dossier du soutien communautaire.

Le soutien communautaire en logement social a été le fer de lance des

revendications de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) dès le début des années 1990. Notre premier souci était de sensibiliser le gouvernement au fait que le logement, c'est bien plus que juste de la brique ou du béton ! Le soutien communautaire, tel que pratiqué par la grande majorité des OSBL d'habitation, permet aux locataires de jouer un rôle important dans la vie des maisons et immeubles, donnant ainsi un véritable sens à « l'empowerment » : les personnes marginalisées et isolées reprennent alors du pouvoir sur elles-mêmes et sur leur milieu de vie...

Les OSBL ont dû développer toutes sortes de stratégies afin d'offrir du soutien communautaire à leurs locataires car cette pratique, même si elle était reconnue par le gouvernement, n'était pas financée. Et c'est là que le RQOH a joué un rôle important. Dès sa création en 1999, notre regroupement a toujours répondu « présent ! » pour soutenir les démarches du milieu en revendiquant le financement du soutien communautaire. De nombreux mémoires et beaucoup de rencontres de comités de travail interministériels ont permis de démontrer

aux décideurs que cette pratique se devait d'être financée adéquatement afin de favoriser la stabilité résidentielle.

La meilleure illustration des effets de cette pression soutenue est l'obtention, en automne 2007, de la première enveloppe nationale dédiée au soutien communautaire en logement social. D'un montant de 5 millions \$, cette allocation issue du MSSS a permis à de nombreux groupes de mettre à la disposition des locataires des services tels que des repas communautaires, de la référence ou encore, de la gestion de conflits.

À ce jour, le RQOH s'affaire encore à mettre la pression sur le gouvernement pour continuer à financer le soutien communautaire et s'assurer que cette intervention et son financement soient réellement offerts aux OSBL d'habitation, c'est-à-dire au logement permanent.

Nous ne doutons pas du leadership qu'a le RQOH : 10 ans de lutte ont permis des avancées. Reste maintenant à gagner la consolidation de cette enveloppe de soutien communautaire !

DOSSIER SPÉCIAL

MUTUELLE DE PRÉVENTION

À sa dernière séance, le conseil d'administration du RQOH a pris la décision de mettre en place une mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail.

Beaucoup de résidences pour personnes âgées qui offrent des services de soins personnels ont vu leur cotisation à la CSST doubler. Suite à plusieurs démarches infructueuses auprès de la CSST, la seule autre option qui s'offrait à nous était d'explorer l'idée de la mise en place d'une mutuelle de prévention. Afin de tracer le portrait de l'expérience CSST des membres, nous avons fait un

sondage ce printemps. Les résultats démontrent que les réclamations des OSBL sont très faibles et représentent généralement de petits montants. Face à ces résultats, une mutuelle de prévention permettrait des économies appréciables.

La CSST a décidé de créer des mutuelles de prévention afin que ceux ayant un taux unitaire puissent bénéficier de l'expérience globale de la mutuelle à laquelle ils se joignent. Les entreprises n'ayant pas d'impact sur leur taux font très peu d'efforts de prévention puisque le coût qu'ils assument reste toujours le même. Une mutuelle pousse les groupes à faire de la prévention et les incite également au maintien d'emploi.

La méthode de calcul de la CSST fait en sorte que les économies résultant de l'adhésion à la mutuelle ne se feront sentir qu'à partir de 2012 et ne prendront pleinement effet qu'en 2015. En attendant, ce sont les coûts de la mutuelle qu'il faut absorber. Il s'agit donc d'un investissement à long terme qui deviendra rentable dans le futur pour les membres.

Tout membre du RQOH pourra adhérer à la mutuelle, mais le potentiel d'économie le plus grand touchera plus particulièrement les résidences pour personnes âgées avec services. Pour plus de détails, ou pour adhérer, communiquez avec nous. (F.V.)

LE RÉSEAU : UN ARBRE QUI PORTE FRUIT !



LA FÉDÉRATION DE LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE : UNE BELLE CONTINUITÉ

OLIVIER LOYER

Coordonnateur

*Fédération de Laval, Laurentides et
Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)*

En opération depuis maintenant 5 ans, la Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH) puise ses origines dans deux terreaux distincts. Le premier terreau est constitué des forces vives de Laval. C'est un milieu fertile qui, dès le départ, cherchait à répondre aux besoins vécus par les clientèles des OSBL d'habitation. Dans le jargon, ce principe d'action se nomme le « grass-root » (traduit par l'approche du « bas vers le haut »). Le deuxième terreau, pour sa part, plongeait dans les entrailles mêmes du Réseau !

En effet, pour certaines fédérations, la création du Réseau a été le moment opportun pour leur démarrage, tandis que d'autres, telle la FLOH, doivent leur paternité au regroupement provincial. Celui-ci, au cours de ses premières années, fut proactif dans plusieurs régions afin de susciter la naissance d'organisations d'ampleur régionale.

Initialement, le Réseau souhaitait la fondation d'une fédération ayant pour mandat le territoire de Laval-Laurentides-Lanaudière. Ce sont d'abord les acteurs lavallois qui ont répondu à l'appel. La réflexion sur la question du territoire est rapidement arrivée parmi les préoccupations des administrateurs de la FLOH qui se voyaient dans l'incapacité de répondre aux demandes émergentes des régions voisines. Les territoires des Laurentides et de Lanaudière ont ainsi été annexés quelques années plus tard.

À mon arrivée comme premier employé, il a fallu tout bâtir à partir de zéro : tisser des liens avec les partenaires, entamer des relations avec les membres, démarrer les services et diverses activités, etc. Signe que notre présence était nécessaire et attendue, notre croissance fut rapide et significative. Cinq ans plus tard, l'équipe de travail compte 6 employés et 35 organismes membres, totalisant 990 unités.

Tout en poursuivant son mandat à caractère provincial, le RQOH a continué à susciter l'émergence d'autres fédérations régionales. Notre prochain défi collectif sera d'atteindre la maturité tout en demeurant audacieux afin de toujours mieux vous desservir.

LA FÉDÉRATION DU BAS-ST-LAURENT, DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES : UN AN DÉJÀ

GERVAIS DARISSE

Président

*Fédération des OSBL d'habitation
Bas-St-Laurent, Gaspésie et des Îles (FOHBGI)*

La jeune fédération de l'Est du Québec s'est mise en marche au printemps 2008 par la volonté d'organismes déjà bien engagés dans le logement social. Auparavant, le développement des OSBL d'habitation, bien appuyé par les trois groupes de ressources techniques et de nombreux bénévoles, s'était fait en dehors de la fédération nationale. Neuf ans après la création du Réseau, les OSBL de l'Est ont cru à la nécessité de joindre un organisme national pour défendre leurs intérêts. Au cours de la première année d'opération de la Fédération des OSBL-H de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent et des Îles, près de cent OSBL d'habitation ont été visités pour la mise en place du programme d'économie d'énergie. Ce programme a connu un grand succès par le taux de participation des organismes, mais aussi par les effets sur la consommation d'énergie. Maintenant, la majorité des établissements sont dotés de thermostats électroniques qui facilitent la gestion de la facture d'énergie.

La coordonnatrice de la fédération, Mme Johanne Dumont s'est investie dans le renouvellement des ententes découlant du cadre national sur le soutien communautaire. Les relations harmonieuses avec les deux agences régionales de la santé et services sociaux ont facilité la collaboration et l'uniformisation des modes d'application du programme. D'ailleurs, la fédération est particulièrement fière des résultats de ses travaux à ce chapitre.

Le 15 octobre prochain à Rimouski, la fédération sera l'hôte, non seulement de tous les intervenants du logement social de l'Est, mais également des représentants d'OSBL lors du colloque *Loger à la bonne enseigne*. Il permettra aux participants, membres et non-membres, de se rencontrer, de s'approprier une bonne connaissance du logement social dans l'Est du Québec, d'entendre des représentants d'organismes qui sont sortis hors des sentiers battus et d'échanger sur les dossiers de l'heure.

Après un an d'activités, la fédération qui compte environ 40 membres est très active et heureuse d'avoir enfin rejoint le concert des sept autres fédérations au sein du RQOH.



**POUR VOTRE LOGIS,
ÉCONOMISEZ VOTRE ÉNERGIE.**

**UN SERVICE
GRATUIT!**

Pour une facture
de chauffage annuelle
plus petite.



ÉCONologis

Vous êtes un ménage à budget modeste ? Vous êtes locataire ou propriétaire ? Recevez GRATUITEMENT des conseils et des produits liés à l'efficacité énergétique de votre logis. Vous économiserez votre énergie... et votre argent!

**Pour en savoir plus sur le programme Éconologis,
composez le 1 866 266-0008 ou visitez econologis.ca.**

**Agence de l'efficacité
énergétique**

Québec 

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.



MELISA FERREIRA

Agente de liaison et de communication

MANON CHARTRAND

Intervenante en Soutien Communautaire

Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)

Le ROHSCO, aussi nommé Coopérative de solidarité de services aux OBNL-H en Outaouais, est né de l'initiative de quatre membres fondateurs en 1998, soit : Les Œuvres Isidore Ostiguy, Mon Chez-Nous Inc., Logement Intégré de Hull et Logemen'Occupe qui voulaient se doter de services et de représentation politique. Individuellement, chacun de ces groupes ne pouvait assumer les ressources humaines nécessaires pour leur comptabilité et autres services. C'est donc unanimement qu'ils ont voulu créer une coopérative de solidarité répondant à ces besoins. On a opté pour une formule où chaque groupe paie mensuellement un montant à la carte, selon les services offerts.



M. François Roy, président du ROHSCO



Moment d'animation musicale à la suite de l'assemblée générale annuelle 2006 du ROHSCO

Il en va de même pour les représentations politiques où chacun faisait tout de son côté tout en ayant rarement les ressources nécessaires ainsi que le temps et l'énergie à consacrer à lutter pour les droits des locataires. Le besoin était donc plus qu'essentiel; se doter d'un regroupement qui allait à la fois offrir des services de qualité abordable et une représentation tant régionale que provinciale. Ainsi, les OBNL-H pouvaient et peuvent encore appliquer les économies de temps, d'énergie et d'argent, fait par l'utilisation des services du ROHSCO à l'accomplissement de leur mission.

Aujourd'hui, le ROHSCO représente un parc immobilier de 1058 unités de logements d'habitation et d'hébergement et une douzaine de membres de soutien. En dix années, les services ont augmenté et le ROHSCO offre maintenant à ses membres le volet financier, le volet soutien communautaire, le volet communication et services organisationnels ainsi que le volet développement.

Prochainement, le volet de gestion immobilière sera aussi offert aux membres. Soucieux de répondre aux besoins de ses membres, le ROHSCO a participé à l'élaboration et à la mise

sur pied de la CERIO, Coopérative d'entretien et réparation immobilière de l'Outaouais, fondée en mars 2008. Le ROHSCO en 2009, c'est 9 membres travailleurs à temps complet qui se dévouent à la cause du logement social et communautaire. Afin de voir au développement et à l'agrandissement du parc immobilier de logement social et communautaire, le ROHSCO participe, avec trois groupes d'OBNL-H, à la mise sur pied d'une société acheteuse, désireuse d'acquérir plus facilement des terrains ainsi que des immeubles. Force est de constater que les demandes des membres ont changé depuis les dix dernières années. Afin de pallier les nouveaux besoins et de consolider la nouvelle structure du ROHSCO, une planifica-



La belle équipe du ROHSCO!

tion stratégique sera faite en septembre. Cette action permettra de mieux dresser les axes d'intervention du ROHSCO, d'offrir des services plus adaptés aux membres et d'être plus proactifs dans la communauté.

Toute l'équipe du ROHSCO profite de l'occasion pour féliciter le RQOH pour son dixième anniversaire et souligne l'importance de notre regroupement national !

RONA

Le réseau de spécialistes pour
l'**entretien**, la **rénovation** et la
décoration de vos immeubles

RONA est fière de vous compter parmi
ses partenaires d'affaires.

Par l'entremise de votre association, nous
vous offrons une **politique d'escomptes***
sur plusieurs produits.

ESCOMPTE EXCLUSIFS
conçus spécialement pour
les membres du RQOH

POLITIQUE D'ESCOMPTE* RONA

Peinture et accessoires	10%
Décoration	10%
Plomberie	10%
Produits d'entretien	10%
Outillage manuel	10%
Électricité	10%
Quincaillerie	10%
Couvre plancher	5%
Matériaux de finition	5%
Cuisine	5%
Saisonnier	5%
Horticulture	5%

Escomptes disponibles chez les marchands participants seulement. Pour les matériaux de construction, devis (prix sur demande) disponible chez les marchands participants. *Politique d'escomptes en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010.

POLITIQUE D'ESCOMPTE* RÉNO-DÉPÔT

5% sur tous les produits en magasin avant taxes

Escomptes disponibles chez les marchands participants seulement. *Politique d'escomptes en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010.



ENTREVUE AVEC « LA PLUS VIEILLE EMPLOYÉE » DU RQOH



Myriam [Lalonde] est un témoin privilégié de l'histoire du RQOH puisqu'elle fait partie de l'équipe de travail pratiquement depuis ses origines.

Arrivée en mai 2002 sous la direction de Pierre Goyer pour soutenir le développement du Réseau, elle est aujourd'hui l'adjointe à la direction du regroupement.

Propos recueillis par Julie Chazal, services aux membres.

Q : QUELLE ÉTAIT LA SITUATION QUAND TU ES ARRIVÉE AU RÉSEAU ?

R : Nous étions trois personnes à travailler à ce moment-là. Outre Pierre Goyer, le directeur, il y avait Stéphane Major aux communications et moi-même au service aux membres. J'ai commencé à m'occuper du bulletin qui était alors assez sommaire, puis de fil en aiguille j'ai commencé à organiser les réunions, à répondre aux demandes de nos membres, à gérer la base de données... On était encore dans une phase de structuration, tout était un peu « broche à foin »; mais on avait la chance de bénéficier d'une aide précieuse de la part du Manoir Charles Dutaud qui nous fournissait gratuitement un local, les connexions téléphoniques et Internet et tenait à jour notre comptabilité.

Q : COMMENT LES CHOSSES ONT-ELLES ÉVOLUÉ AU FIL DES ANNÉES ?

R : Après l'arrivée de François [Vermette] en 2003, j'ai commencé à prendre en charge la comptabilité du Réseau. Progressivement, des améliorations ont été apportées dans différents domaines : on a créé un nouveau site Internet puis acquis une vraie base de données; en 2004, le programme d'assurances Sékoia a été lancé. Finalement, un certain

nombre d'outils ont été mis en place durant cette période, comme le soutien technique aux fédérations, le démarrage de programmes comme les Achats groupés ou J'ai un plan, les différents comités (assurances, financement et développement, comité des fédérations). Bref, les besoins étaient de plus en plus importants et on développait les services nécessaires pour répondre aux attentes de nos membres.

Q : PLUS DE TRAVAIL SUPPOSE PLUS DE PERSONNEL...

R : Nécessairement, l'équipe de travail a évolué parallèlement à ces besoins ; en 2005 on a engagé Richard [Saulnier], pour s'occuper des communications puis Marie-Noëlle [Ducharme] comme responsable de la recherche. Finalement, Émilie Roy nous a rejoints, notamment pour préparer notre premier Colloque en 2006. Chacun a su mettre à profit ses compétences pour permettre au Réseau de se consolider dans les meilleures conditions. Puis l'ambiance a toujours été très sympathique entre nous, quasi familiale, c'est l'une des choses que j'apprécie beaucoup depuis huit ans que je travaille au Réseau.

Q : SI JE TE DEMANDE DE ME DIRE CE QUI A DÉMONTRÉ ET DÉMONTRE AUJOURD'HUI LA FORCE DU RÉSEAU, QU'EST-CE QUI TE VIENT EN TÊTE ?

R : Je pense à différentes choses, c'est sûr ! D'abord, on a un conseil d'administration stable, composé de personnes chevronnées qui sont donc habituées à travailler ensemble, ce qui favorise la concertation et les échanges et le bon fonctionnement de notre structure. Ce qui nous a tous beaucoup encouragés, ces dernières années, c'est la réussite des colloques

provinciaux en 2006 et 2008. Ça a représenté une somme de travail assez conséquente (plus d'un an de préparation), mais cela en valait la peine : on a eu l'occasion de rencontrer nos membres et les partenaires avec qui on collaborait, pour certains depuis des années. Puis, on a eu beaucoup de retours positifs sur les événements, ce qui nous a aussi aidés à acquérir une reconnaissance au niveau politique; parce que le monde des OSBL, au moment où je suis arrivée au Réseau, ne jouissait pas du statut qu'il a acquis depuis. Et ce, même s'il nous reste encore du chemin à parcourir, notamment auprès du grand public, mais on a fait un grand pas en avant, ça fait plaisir!

Voilà pour ce qui est du passé : ces 10 ans nous ont permis de développer une bonne expertise du milieu, de s'assurer une base solide. Mais on a aussi de nouveaux projets de développement sur la table pour l'avenir au niveau des assurances, de la base de données et du site Internet. Dès septembre, on va commencer à préparer le colloque provincial qui aura lieu en 2010... on n'est pas prêt de s'ennuyer !!!



Myrtha Laflamme en compagnie de « la plus vieille employée » du regroupement, Myriam Lalonde

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À TRAVERS LE MONDE



PATRICK DUCHARME
Chargé de projet -
efficacité énergétique
Réseau québécois des OSBL d'habitation



La saison estivale terminée, je suis heureux d'être de retour pour vous faire part des derniers développements en ce qui concerne l'efficacité énergétique. J'aimerais d'abord préciser la définition, telle que donnée par l'Agence de l'efficacité énergétique : « l'efficacité énergétique, c'est l'optimisation des dépenses d'énergie. » En d'autres mots, c'est faire autant sinon plus avec moins, sans toutefois diminuer votre confort et votre qualité de vie.

L'efficacité énergétique est un enjeu majeur lorsqu'il est question de diminuer les gaz à effet de serre pour prévenir le

réchauffement de la planète. Depuis 2006, les États européens doivent présenter des plans d'action sur l'efficacité énergétique s'ils veulent rejoindre l'objectif de l'Union Européenne, qui est de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 20 % d'ici 2020. En effet, en juillet dernier, l'Union Européenne a rehaussé sa réglementation dans le but d'entraîner des économies d'énergie d'environ 190 TWh d'ici 2020, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle combinée de la Suède et de l'Autriche. Pour y parvenir, il faut améliorer l'isolation des bâtiments et rendre plus efficaces les transports, les systèmes de chauffage et les appareils électroménagers.

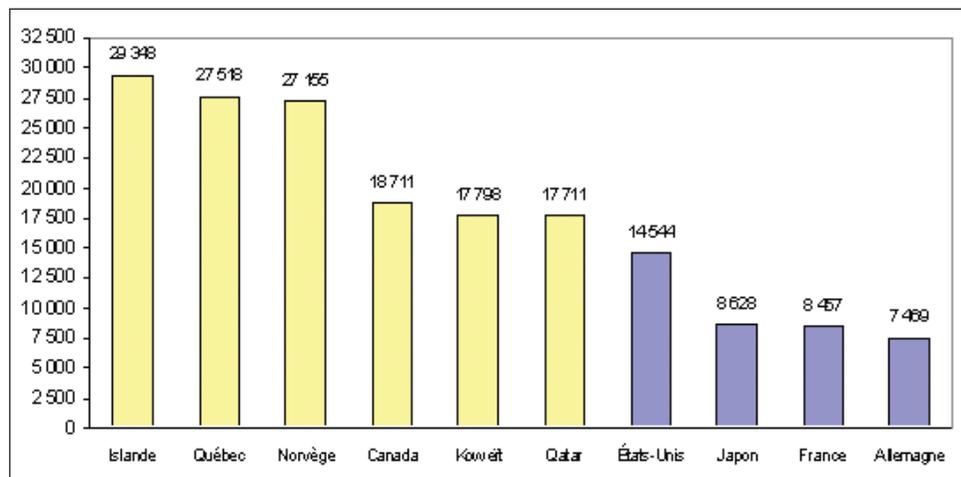
Le tableau présenté ci-dessous, qui porte sur la consommation d'électricité par habitant dans le monde, démontre que les Québécois demeurent de grands consommateurs d'électricité. Le gouvernement québécois s'engage donc à adopter les comportements nécessaires pour qu'en 2015, le Québec puisse être en mesure d'économiser 2,5 milliards de dollars annuellement sur sa facture énergétique et éviter l'émission de

9,4 millions de tonnes de gaz à effet de serre.

Pour ce qui est des organismes sans but lucratif d'habitation, nous faisons également notre part pour améliorer les résultats de l'efficacité énergétique au Québec. Il y a un taux de participation de plus de 50 % au programme d'efficacité énergétique offert par le RQOH en collaboration avec Hydro-Québec. De plus, les modifications effectuées dans les bâtiments représentent des économies d'énergie de l'ordre de 9,5 GWh. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de connaître le programme offert aux OSBL d'habitation et les différentes mesures applicables, n'hésitez pas à communiquer avec nous dès que possible puisqu'il reste seulement quelques mois avant la fin du programme !

Prenez note que le thème de l'efficacité énergétique sera abordé lors de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques prévue du 7 au 18 décembre 2009, à Copenhague. D'ailleurs, il est attendu qu'un accord soit signé, lequel permettrait la suite du protocole de Kyoto.

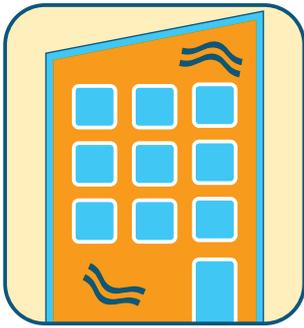
LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR HABITANT DANS LE MONDE Québec et principaux pays (2005) (en kWh)



Note : la consommation d'électricité a été obtenue en additionnant la production brute d'électricité aux importations nettes. L'Islande, le Québec, la Norvège, le Canada, le Koweït et le Qatar sont classés selon le rang qu'ils occupent dans le monde. Quant aux autres pays, ils sont présentés dans un ordre décroissant qui ne reflète pas leur place réelle.

Sources : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et Annuaire des statistiques de l'énergie, Nations unies.

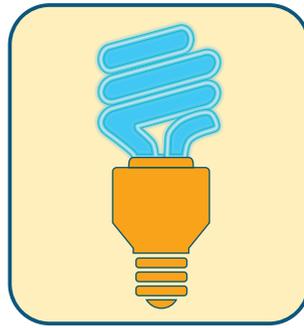
Profitez dès maintenant d'encore plus d'appuis financiers pour rénover!



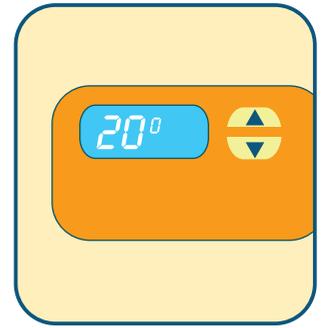
Isolation de l'enveloppe thermique (murs, toit, fenêtres et portes-fenêtres) (remise financière basée sur des échelles de surcoûts)



Achat et installation de laveuses homologuées ENERGY STAR® (200 \$ par laveuse)



Achat et installation de produits d'éclairage efficaces (remise financière basée sur des échelles de surcoûts)



Achat et installation de thermostats électroniques (40 \$ par thermostat)

Diminuez les coûts énergétiques, augmentez le confort de vos locataires.

D'ici cinq ans, le gouvernement du Québec aura investi plus de 410 millions dans la rénovation de logements sociaux. Ce montant et les contributions fédérales et municipales représentent ensemble un financement de 1,2 milliard de dollars. Dans la même optique, Hydro-Québec propose un **programme de rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu**. Avec cette aide financière, Hydro-Québec appuie les gestionnaires de logements sociaux dans la réalisation de rénovations éconergétiques simples.

L'efficacité énergétique, tout le monde y gagne.

II ÉTAIT UNE FOIS... ASSURANCES SÉKOIA



JEAN-FRANÇOIS RAYMOND
Assurances Sékoia



Même si le programme *Assurances Sékoia* est maintenant indissociable du RQOH, il fut un temps où ce nom avait une signification bien différente. Dans le cadre de ce numéro bien particulier sur les 10 ans du RQOH, je crois que l'occasion est idéale pour vous raconter la petite histoire du programme.

La marque de commerce Assurances Sékoia a été acquise à l'origine par Morris & Mackenzie (M&M) à l'intention d'un programme en Ontario pour les Caisses Desjardins. Après quelques tentatives infructueuses, le projet a été abandonné mais M&M a conservé la marque.

Le comité de gestion de risques de M&M est intervenu, dans un premier temps, en janvier 2003 à la demande de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) et dans le cadre d'un mandat de consultation visant à procéder à une analyse complète de son programme d'assurance (ASSURTOIT). Cette analyse devait se conclure par des recommandations précises visant à « rendre attrayant pour le marché des assurances » le programme en vigueur. Il est important de mentionner que le programme d'assurance des coopératives d'habitation venait de traverser une période difficile et se repositionnait sur le marché. Le groupe de travail a donc réalisé son mandat et a déposé son rapport final en mai 2003 devant la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la CQCH et le RQOH puisque le programme ASSURTOIT

offrait aussi ses produits aux OSBL d'habitation.

Intéressé par les résultats de l'analyse, le RQOH a approché M&M afin de regarder la possibilité d'avoir son propre programme d'assurance, mieux adapté à la réalité des OSBL d'habitation. Il n'en fallait pas plus pour que la roue se mette en marche pour aboutir à la première police, mise en vigueur le 25 février 2004. La palme revient à Habitations Logis-Ciel, toujours client à ce jour !

En 2004 le programme Assurances Sékoia était offert partout au Québec à l'exception de l'île de Montréal. ASSURTOIT était bien implanté sur le territoire de Montréal et les gestionnaires recherchaient plus de maturité et de stabilité avant de faire le grand saut. C'est en mai 2007 que le programme est devenu provincial, affichant cette année-là une croissance de près de 100 %.

Plusieurs choses ont changé depuis 2003 chez M&M, mais rien pour empêcher les maîtres d'œuvre de ce projet d'envergure de continuer à s'impliquer. Jacques Bigaouette et Patrice Jean, aujourd'hui respectivement président et vice-président, continuent de suivre le dossier et participent activement à son développement. Pour ma part, je me suis joints à l'équipe à l'automne 2004 et, même si au cours de la dernière année Annie Collin a pris avec brio la relève pour la gestion quotidienne, je devrais continuer à écrire mon petit article à chaque 3 mois malgré le fait que j'ai dernièrement pris l'habitude de toujours le remettre en retard...

De la part de toute l'équipe de Dale Parizeau Morris Mackenzie, nous souhaitons au RQOH un très joyeux dixième anniversaire et une croissance toute aussi exceptionnelle pour les dix années à venir !!!



Jean-François Raymond déjà à l'oeuvre pour la rédaction de son prochain article du Réseau !!!

Si vous avez des sujets sur lesquels vous aimeriez que cette chronique porte, n'hésitez pas à écrire à sekoia@rqoh.com.

LES BRÈVES DU RÉSEAU

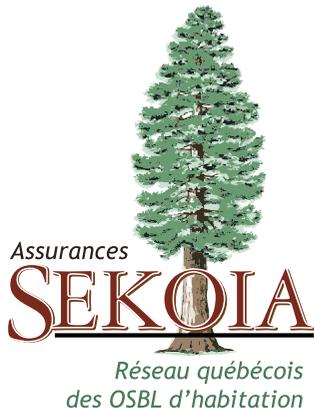
CE N'EST QU'UN AU REVOIR... !

L'équipe du Réseau québécois des OSBL d'habitation tient à souligner le départ de Julie Chazal, services aux membres, qui est partie relever de nouveaux défis.

Nous avons eu la chance de connaître ainsi que de côtoyer une personne dynamique, professionnelle et très impliquée dans son milieu.

Merci pour tout le travail effectué au cours de cette dernière année et nous te souhaitons la meilleure des chances dans tes projets !

Programme d'assurance à l'intention des OSBL d'habitation



RÉCOLTEZ **la meilleure** PROTECTION

Communiquez avec nous
dès maintenant pour recevoir
votre soumission d'assurance

1 877 277-OSBL • www.sekoia.ca



Réseau québécois des OSBL d'habitation

533, Ontario Est, bureau 206, Montréal (Qc) H2L 1N8

Téléphone : 514-846-0163 ou 1-866-846-0163

Télécopieur : 514-846-3402

Courriel : rqoh@rqoh.com

www.rqoh.com



Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe huit fédérations régionales d'OSBL d'habitation ainsi que des corporations d'habitation sans but lucratif non desservies par des instances régionales.

Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)

260A, boulevard Cartier Ouest

Laval (Québec)

H7N 6K7

1-888-662-0399

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)

15, rue Fraser

Rivière-du-Loup (Québec)

G5R 1C1

418-867-5178

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ)

1160, Terrasse Turcotte

Trois-Rivières (Québec)

G9A 5C6

819-692-0569

Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)

1969, rue Price

Jonquière (Québec)

G7X 5S2

418-678-1418

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

1650, rue St-Timothée, bureau 105

Montréal (Québec)

H2L 3P1

514-527-6668

Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec, Suroît (FOHRJS)

311, rue McLeod

Châteauguay (Québec)

J6J 2H8

450-201-0786

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)

799, 5e rue

Québec (Québec)

G1L 2S6

418-648-8934

Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)

733, boulevard St-Joseph, local 400

Gatineau (Québec)

J8Y 4B6

819-205-3485

